



DECISION N°..... 0 0 0 1 3 4/ONIES/2026 du 24 SEPT 2026
Portant attribution du marché après Appel d'Offres National Ouvert
N°04(bis)/AONO/ONIES/CIPM/2026 du 11 Août 2026 pour la mise hors d'eau
du bâtiment principal du Stade de la Réunification de Douala.

L'Administrateur,

- Vu Le Décret N°2022/384 du 17 août 2022 portant création, organisation et fonctionnement de l'Office National des Infrastructures et des Equipements Sportifs ;
- Vu Le Décret N°2023/073 du 06 Février 2023 portant nomination de l'Administrateur de l'Office National des Infrastructures et Equipements Sportifs
- Vu Le Décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
- Vu L'Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N°04(bis)/AONO/ONIES/CIPM/2026 du 11 Août 2026 pour la mise hors d'eau du bâtiment principal du Stade de la Réunification de Douala ;
- Vu La proposition d'attribution de la Commission de Passation des Marchés en date du 21 Septembre 2026.

DECIDE :

Article 1^{er} : la SOCIETE INDUSTRIELLE DE PEINTURE ET VERNIS DU CAMEROUN (SIPVCAM), TEL : 690 047 043 est attributaire du marché relatif à l'Appel d'Offres National Ouvert N°04(bis)/AONO/ONIES/CIPM/2026 du 11 Août 2026 pour la mise hors d'eau du bâtiment principal du Stade de la Réunification de Douala pour un montant de cinquante-trois millions cinq cent soixante-dix-sept mille huit cent trente-trois (53 577 833) francs CFA TTC et un délai d'exécution de quarante-cinq (45) jours.

Article 2 : la présente décision sera enregistrée et publiée dans le journal des marchés publics ou toute autre publication habilitée.

Ampliatiions :

- MINMAP
- ARMP
- CIPM
- Archives/Chrono

Fait à Yaoundé, le 24 SEPT 2026

Le Maître d'Ouvrage



François Félix EWANE



COMMUNIQUE N° 0206 /ONIES/2026 du 24 SEPT 2026
Portant publication du résultat de l'Appel d'Offres National Ouvert
N°04(bis)/AONO/ONIES/CIPM/2026 du 11 Août 2026 pour la mise hors d'eau
du bâtiment principal du Stade de la Réunification de Douala.

FINANCEMENT : *Budget d'Investissement Public 2026*

IMPUTATION : 23525

L'Administrateur de l'Office National des Infrastructures et Equipements Sportifs (ONIES), Maître d'Ouvrage, porte à la connaissance la SOCIETE INDUSTRIELLE DE PEINTURE ET VERNIS DU CAMEROUN (SIPVCAM), TEL : 690 047 043, ayant participé à la Consultation dont l'objet est susmentionné qu'elle a été déclarée attributaire du marché relatif à ladite consultation pour un montant de cinquante-trois millions cinq cent soixante-dix-sept mille huit cent trente-trois (53 577 833) francs CFA TTC et un délai d'exécution de quarante-cinq (45) jours.

L'entreprise retenue est par conséquent invitée à bien vouloir prendre attache avec les services techniques du Maître d'Ouvrage au Pool technique N°1 sis à l'immeuble siège de l'ONIES au Stade Omnisports AHMADOU AHIDJO de Yaoundé pour la suite de la procédure.

Yaoundé, le 24 SEPT 2026

Ampliatiions :

- MINMAP
- ARMP
- CIPM
- Archives/Chrono

Le Maître d'Ouvrage



François Félix EWANE



République du Cameroun / Republic of Cameroon
Paix-Travail-Patrie / Peace- Work- Fatherland

OFFICE NATIONAL DES INFRASTRUCTURES ET EQUIPEMENTS SPORTIFS
NATIONAL SPORTS FACILITIES AND EQUIPMENT BOARD
(Créé par Décret N° 2022/384 du 17 Août 2022 / Created by Decree N° 2022/384 of 17 August 2022)



L'ADMINISTRATEUR

à

Monsieur LE DIRECTEUR GENERAL DE
SOCIETE INDUSTRIELLE DE PEINTURE ET
VERNIS DU CAMEROUN (SIPVCAM)
TEL : 690 047 043

Objet : Appel d'Offres National Ouvert
N°04(bis)/AONO/ONIES/CIPM/2026 du 11 Août
2026 pour la mise hors d'eau du bâtiment principal du
Stade de la Réunification de Douala

Vous avez bien voulu présenter une offre dans le cadre de l'Appel d'Offres National Ouvert
N°04(bis)/AONO/ONIES/CIPM/2026 du 11 Août 2026 pour la mise hors d'eau du bâtiment principal
du Stade de la Réunification de Douala.

Par décision N° 000134 votre société a été retenue pour l'exécution de la
lettre commande.

Vous voudrez bien prendre attache avec les services techniques du Maître d'Ouvrage au Pool technique
N°1 sis à l'immeuble siège de l'ONIES à Mfandena pour la suite de la procédure au plus tard le
..... pour la finalisation du projet de marché, sous peine d'annulation de la décision d'attribution.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.



Yaoundé, 24 SEPT 2026

Le Maître d'Ouvrage

François Félix EWANE

NOTIFICATION

Je soussigné, MTSESSI Faustine Kadem représentant de l'entreprise SOCIETE INDUSTRIELLE
DE PEINTURE ET VERNIS DU CAMEROUN (SIPVCAM), TEL : 690 047 043 agissant en
qualité de Directeur general reconnais avoir reçu ce jour, notification de la
présente décision d'attribution N° 000134

Yaoundé, le 28/09/2026

Ampliations :

- MINMAP
- ARMP
- CIPM
- Archives/Chrono



Le Représentant

MTSESSI Faustine Kadem